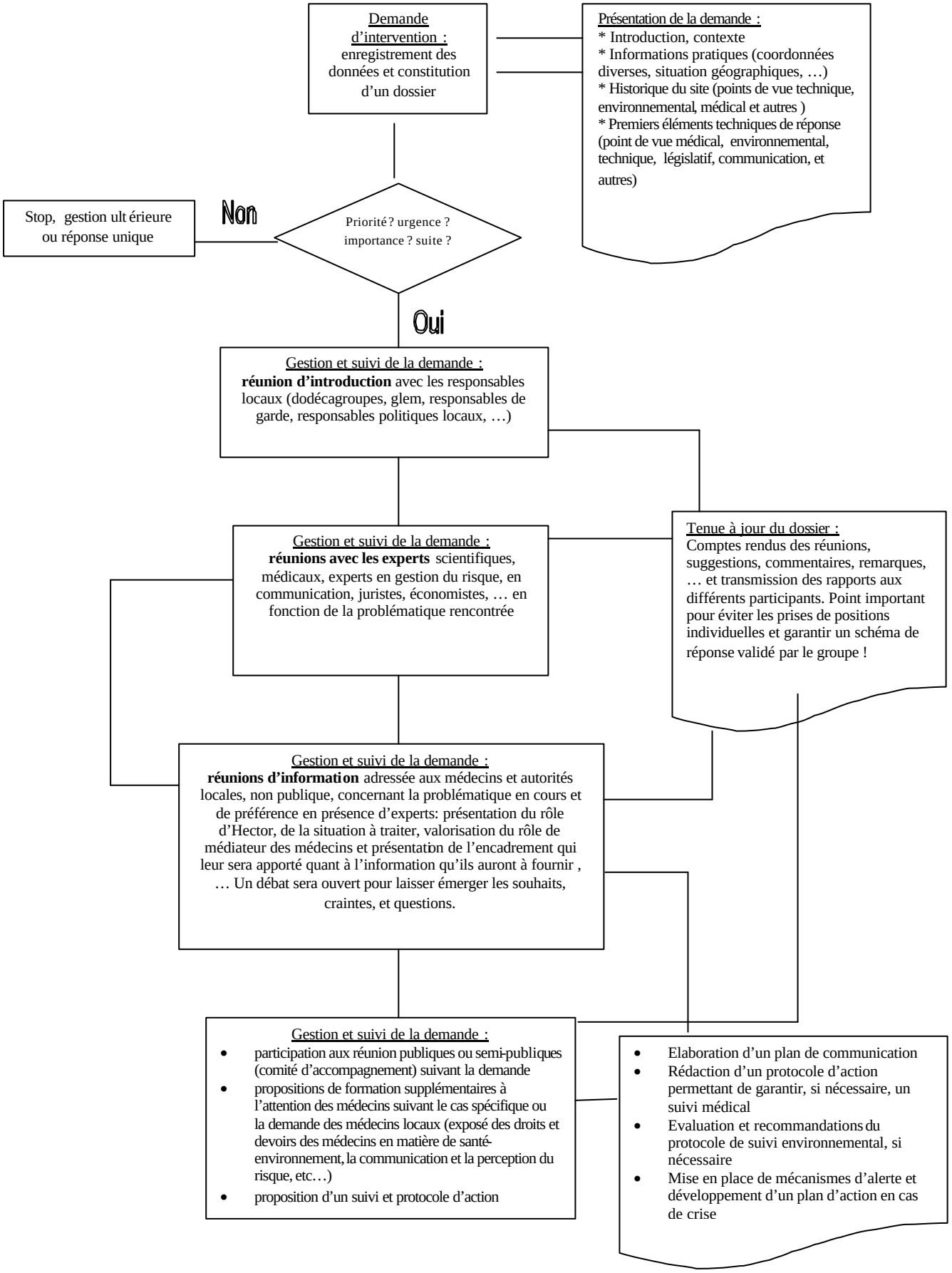
Demande d'intervention : enregistrement des données et constitution d'un dossier
Présentation de la demande :
* Introduction, contexte
* Informations pratiques (coordonnées diverses, situation géographiques, …)
* Historique du site (points de vue technique, environnemental, médical et autres)
* Premiers éléments techniques de réponse (point de vue médical, environnemental, technique, législatif, communication, et autres)
Stop, gestion ultérieure ou réponse unique
Non
Priorité ? urgence ? importance ? suite ?
Oui
Gestion et suivi de la demande :
réunion d'introduction avec les responsables locaux (dodécagroupes, glem, responsables de garde, responsables politiques locaux, …)
Gestion et suivi de la demande :
réunions avec les experts scientifiques, médicaux, experts en gestion du risque, en communication, juristes, économistes, … en fonction de la problématique rencontrée
Tenue à jour du dossier :
Comptes rendus des réunions, suggestions, commentaires, remarques, … et transmission des rapports aux différents participants. Point important pour éviter les prises de positions individuelles et garantir un schéma de réponse validé par le groupe !
Gestion et suivi de la demande :
réunions d'information adressée aux médecins et autorités locales, non publique, concernant la problématique en cours et de préférence en présence d'experts: présentation du rôle d'Hector, de la situation à traiter, valorisation du rôle de médiateur des médecins et présentation de l'encadrement qui leur sera apporté quant à l'information qu'ils auront à fournir , … Un débat sera ouvert pour laisser émerger les souhaits, craintes, et questions.
Gestion et suivi de la demande :
• participation aux réunion publiques ou semi-publiques (comité d'accompagnement) suivant la demande
• propositions de formation supplémentaires à l'attention des médecins suivant le cas spécifique ou la demande des médecins locaux (exposé des droits et devoirs des médecins en matière de santé-environnement, la communication et la perception du risque, etc…)
• proposition d'un suivi et protocole d'action
• Elaboration d'un plan de communication
• Rédaction d'un protocole d'action permettant de garantir, si nécessaire, un suivi médical
• Evaluation et recommandations du protocole de suivi environnemental, si nécessaire
• Mise en place de mécanismes d'alerte et développement d'un plan d'action en cas de crise